



Droit sur annuaire en ligne

Par **Poxou**, le **18/10/2013** à **09:18**

Bonjour,

Nous comptons lancer un annuaire professionnel privé en ligne dans un département d'outre mer et je me pose les questions suivantes :

- Doit-on obligatoirement ajouter tous les professionnels dès lors qu'il y a un accès gratuit ?
- Qu'en ai t'il des bases de données des instituts statistiques : Si les données des entreprises sont consultables en lignes, avons nous le droit des les récupérer et de les utiliser ?
- Avons-nous le droit d'ajouter des entreprises nous-même en utilisant les informations affichées sur les enseignes et dans les publicités ?
- Concernant la mises en place de commentaires, qu'elles sont nos droit pour ne pas censurer tout en gardant les commentaires ayant des propos correct et objectifs ?

En vous remerciant,

Marc.